

# 6.1

## Avis et communiqués

---

---

## 6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

### Avis de publication

**Avis 21-313 du personnel des ACVM : Agence de traitement de l'information pour les titres cotés autres que les options**

et

**Avis 21-314 du personnel des ACVM : Agence de traitement de l'information pour les titres de créance privés**

(Voir section 7.1 du présent bulletin)